

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 16 juillet 2019

Cabinet du directeur général & communication

Contact : Service presse

04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)

[@ARS\\_ARA\\_SANTE](https://twitter.com/ARS_ARA_SANTE)



# Maternité du centre hospitalier de Privas

A la demande du directeur du CH de Privas, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes prononce la suspension des accouchements à compter du 29 juillet 2019.

Ce lundi 15 juillet 2019, l'administrateur provisoire du centre hospitalier des Vals d'Ardèche (CHVA) à Privas, a informé le directeur général de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes de l'impossibilité de maintenir la prise en charge des accouchements au sein de la maternité de l'établissement.

Par conséquent, il a demandé au directeur général de l'ARS de prononcer la suspension des accouchements à compter du lundi 29 juillet 2019, à 8 heures.

### UNE DIFFICULTÉ MAJEURE POUR RECRUTER DES MÉDECINS

Cette suspension intervient dans le contexte du départ de quatre médecins (trois médecins gynécologues-obstétriciens et un médecin pédiatre), rendant impossible la permanence des soins.

Le remplacement n'a pas été possible malgré les démarches réalisées ces dernières semaines par la direction de l'établissement.

**Sans la présence des médecins spécialisés, les accouchements ne peuvent être réalisés avec toute la sécurité indispensable pour les mamans et leurs enfants.**

### L'ACCOMPAGNEMENT DES FEMMES ENCEINTES ACTUELLEMENT SUIVIES

A compter du lundi 29 juillet 2019, le centre hospitalier des Vals d'Ardèche s'organise pour **suivre et accompagner** les femmes enceintes du bassin privadois, notamment celles qui doivent accoucher en août et en septembre (près de 25 femmes sont concernées).

Une information est transmise à toutes les parturientes de manière à **les accompagner vers la maternité d'accueil de leur choix** : Aubenas (Hôpital de référence), Montélimar, Guilherand-Granges ou encore Valence.

Par ailleurs, **le CHVA organise le suivi des grossesses** en pré et post-natal avec des consultations, des cours de préparation à l'accouchement notamment, grâce à la présence d'une équipe dédiée de sages-femmes, dans la journée (8h30 à 18h) et le samedi matin. Un **médecin gynécologue-obstétricien** sera présent au CHVA environ 2 demi-journées par semaine, et un **médecin pédiatre** proposera également des consultations de pédiatrie à raison d'une demi-journée par semaine.

En cas d'urgence, le SAMU-Centre 15 de l'Ardèche orientera les femmes enceintes vers l'établissement à même de les prendre en charge.

Dans le cadre de l'administration provisoire, dont la mission est de proposer une organisation des activités de l'hôpital adaptée aux besoins des habitants, tant sur le champ sanitaire que médico-social, et avec le souci de qualité et sécurité des prises en charge, Joël Bouffies a élaboré avec l'ensemble des équipes de l'établissement, un projet médical dessinant de nouvelles perspectives pour le CH des Vals d'Ardèche.

**Le CH des Vals d'Ardèche est positionné comme le pivot de l'offre de santé sur son territoire** afin d'assurer **les missions de proximité et de référence** indispensables aux besoins des privadois.

Début septembre, à l'issue de la mission d'administration provisoire, **une nouvelle offre de santé globale** et son inscription dans le territoire seront présentées par le directeur général de l'ARS et Madame le Préfet de l'Ardèche, aux élus et à tous les acteurs du territoire.